

DIRECTION DES ASSEMBLÉES
Tél : 04 50 72 60 09
Mail : secretariat@ville-sciez.fr

Affaire suivie par :
Nos Réf : CD/SG

Le Maire

à,

L'ensemble des membres
du conseil municipal

Sciez,
le 16 juillet 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra le :

mercredi 22 juillet 2026
à 19h30
Mairie - Salle du conseil municipal

L'Ordre du Jour ainsi que le rapport de synthèse correspondant vous sont transmis par suite de la présente convocation.

En cas d'absence, vous avez la possibilité de **transmettre votre pouvoir dûment rempli au secrétariat général.**

Comptant sur votre présence.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mairie
614, avenue de Sciez
74140 Sciez-sur-Léman
Tél. 04 50 72 60 09
contact@ville-sciez.fr

Ouverture au public
Lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h



ville-sciez.fr

Le Maire,
Cyril DEMOLIS



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MERCREDI 22 JUILLET 2026

Nomination du secrétaire de séance

Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 15 juin 2026

1. Administration générale

- 1.1. Comité social territorial (CST) – renouvellement des instances
- 1.2. CCID : correction de la délibération du 07 avril 2026
- 1.3. Thonon Agglomération – rapport d'activité

2. Foncier

- 2.1. Déclassement d'une zone du Domaine Public sans usage
- 2.2. Cession d'un bungalow – copropriété les Maisons du Lac
- 2.3. Acquisition foncière concernant deux parcelles sises au lieu-dit Servettaz à Sciez – Section BE n° 424 et 425
- 2.4. Acquisition foncière concernant une partie de la parcelle sise à Sciez, 60 route de Perrignier, Section BH n° 318 – L'Orée Du Lac

3. Commande publique

- 3.1. Avenant au contrat de DSP de restauration scolaire : création d'un tarif
- 3.2. Restauration scolaire : modification des tarifs de la cantine
- 3.3. SYANE : adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés

4. Ressources Humaines

- 4.1. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Points non soumis à délibération :

5. Décisions du Maire

6. Questions diverses